



Message no 59 du Conseil communal au Conseil général

Objet: Service de la voirie – Acquisition d'un véhicule de type « Pony » en remplacement du Pony 1561 – Crédit d'investissement de 135 000 francs – Approbation

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message no 59 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de 135 000 francs destiné à l'acquisition d'un véhicule de type « Pony » en remplacement du Pony 1561.

But de la dépense

Conformément à la planification des investissements communaux pour la période 2018-2022, nous vous proposons le remplacement du véhicule Pony 1561 pour le Service de la voirie.

Ce véhicule, datant de 2009, a aujourd'hui environ 6000 heures et nécessite un remplacement.

Pour garantir une adaptation à l'ensemble des accessoires existants, le choix s'est porté sur un véhicule de type « Pony ».

L'ancien véhicule, moins fiable pour un travail régulier, sera affecté au déneigement du centre de tri.

Plan de financement

Rubrique comptable 62.506.30

Coût total estimé à la charge de la Commune CHF 135'000.00

A la charge du budget des investissements 2019

Financé par un prélèvement à la réserve « véhicules » (cf. annexe) prévu au budget de fonctionnement 2019 sous la rubrique 99.482.69 et amortissement simultané par la rubrique 99.332.48.

Estimation des charges d'exploitation dès 2020

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation, puisqu'il s'agit de remplacer un véhicule existant.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement d'un crédit d'investissement de 135 000 francs destiné à l'acquisition d'un véhicule de type « Pony » en remplacement du véhicule existant.

Châtel-St-Denis, novembre 2018

Le Conseil communal

Annexes: - Projet d'arrêté
Réserve « véhicules »
Illustration photographique

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELC0, RSF 140.11);
- le Message no 59 du Conseil communal, du 6 novembre 2018
- le Rapport de la Commission financière

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 135 000 francs destiné à l'acquisition d'un véhicule de type « Pony » en remplacement du Pony 1561.

Article 2

Cet achat sera financé par un prélèvement à la réserve « véhicules » et amorti simultanément.

Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire:

Le Président:

Nathalie Defferrard Crausaz

Daniel Jamain

Evolution réserve véhicules rubrique passif du bilan - 282.51

Date	Libellé	Bilan - passif rubrique comptable	Compte des investissements rubriques comptables	Compte de fonctionnement rubriques comptables		Messages no	Décision du conseil général	Montants
				amortissement	Prélèvement réserve			
01.01.2018	Solde selon bilan	282.51						fr. 850'355.75
31.12.2018	Prélèvement pour financement véhicule service de la police - remplacement		11.506.10	99.332.40	99.482.62	30	voté le 14.12.2017	fr. -60'000.00
31.12.2018	Prélèvement pour financement remplacement surfaceuse patinoire		34.506.30	99.332.41	99.482.63	31	voté le 14.12.2017	fr. -100'000.00
31.12.2018	Solde calculé	282.51						fr. 690'355.75
01.01.2019	Solde à nouveau calculé	282.51						fr. 690'355.75
31.12.2019	Prélèvement pour financement véhicule logistique pour le service police du feu communale (centre de renfort)		141.506.00 / 141.661.20	99.332.44	99.482.65	55	à voter le 12.12.2018	fr. -42'000.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement remplacement véhicule pony 1561 pour le service voirie		62.506.30	99.332.48	99.482.69	59	à voter le 12.12.2018	fr. -135'000.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement acquisition bus pour le service de la voirie		62.506.31	99.332.49	99.482.70	60	à voter le 12.12.2018	fr. -35'000.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement acquisition d'un débardeur broyeur pour le service des forêts		81.506.13	99.332.50	99.482.71	65	à voter le 12.12.2018	fr. -85'000.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement remplacement véhicule type "Doblo" service des bâtiments		942.506.10	99.332.51	99.482.72	66	à voter le 12.12.2018	fr. -40'000.00
31.12.2019	Solde calculé	282.51						fr. 353'355.75

